



## Relation entre un majeur et une mineure

Par **clemzou92**, le **06/02/2012** à **00:05**

Bonjour,

Je ne sais pas très bien où poser ma question, mais j'espère que vous pourrez me conseiller. Mon frère de 18 ans entretient depuis plusieurs mois une relation avec une jeune fille de 13 ans. Outre le fait qu'elle soit très jeune, elle est également instable (bipolaire) et très manipulatrice.

Après de nombreuses tentatives de mes parents pour le raisonner, son éternel "je suis majeur donc...", et le soutien des parents de la fille (!! ) nous forcent à accepter cette relation. Mais aujourd'hui, cela devient plus grave. Mon frère a tenté de mettre fin à ses jours, bien évidemment à cause de cette demoiselle qui le manipule, mais il continue à la fréquenter.

Ma famille et moi, épuisés par la situation, aimerions savoir si il était possible, juridiquement parlant, d'interdire cette relation malgré le consentement des parents de la mineure, avant que cela n'empire...

Merci beaucoup par avance de vos réponses.

Par **chris\_idv**, le **26/03/2012** à **15:49**

Bonjour,

Votre frère étant majeur et les parents de la jeune fille consentants vous n'avez aucun recours sur la base des éléments que vous communiquez.

Cordialement,